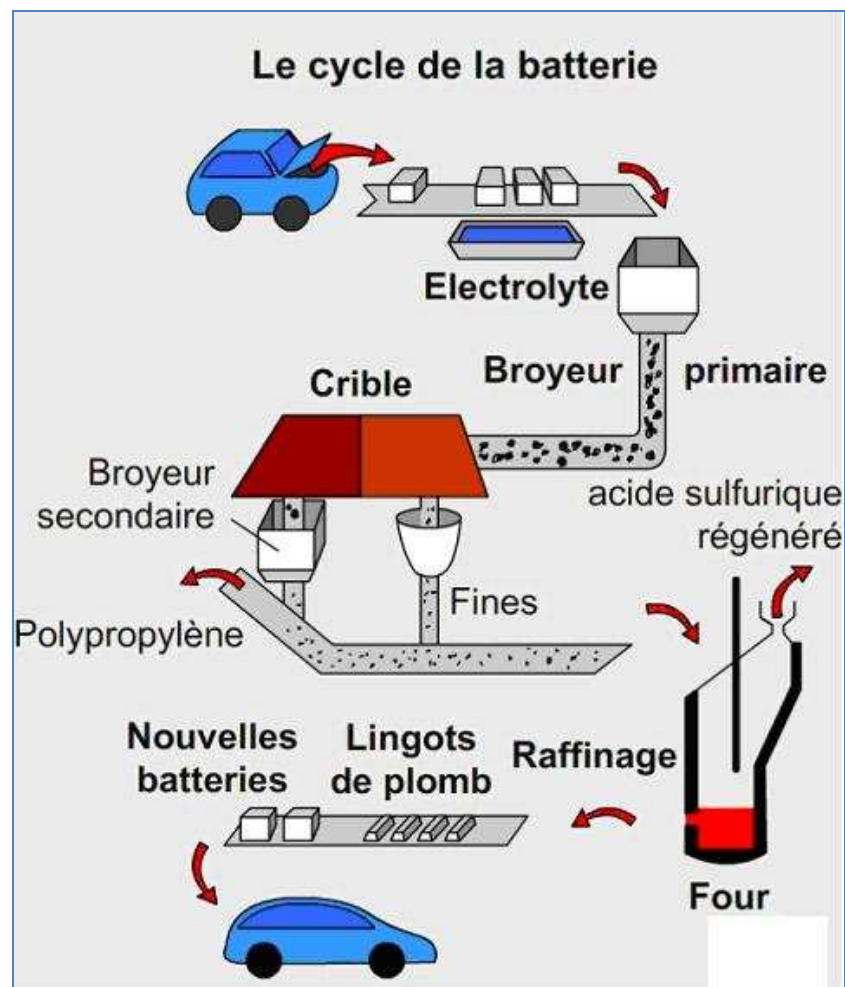


Le recyclage

Contrairement aux idées reçues, la batterie au plomb est non polluante, à condition de ne pas la déposer n'importe où !

Les batteries au plomb sont entièrement recyclables, l'électrolyte eau plus acide sulfurique est extrait des batteries puis régénéré, les parties sèches sont broyées puis triées afin de séparer la pâte de plomb provenant de la matière active, le plomb métallique des grilles et des connexions, le polypropylène provenant des bacs, les matières ainsi triées sont fondues puis réinjectées sur le marché des matières premières.

La société Vendéenne de batteries est partenaire de RECYCLEX, acteur majeur Européen du recyclage des batteries au plomb, nous assurons ainsi la collecte des batteries usagées et garantissons leur recyclage dans les meilleures conditions.



- Sur 8 Millions de tonnes de plomb consommées chaque année dans le monde, 60% proviennent du recyclage, le plomb est le minéral le mieux recyclé au monde

- 1 tonne de batteries recyclées permet de produire 1 tonne de batteries neuves

- 1 Batterie abandonnée pollue 1m^3 de terre pour plus de 100 Ans ! Pensez à déposer votre batterie usagée dans un endroit adapté (centre auto, garagiste, grossiste...)